

Conventions Collectives Production & de la Transformation des Papiers, Cartons, Celluloses et produits Connexes :

Résumé de la 1^{ère} réunion paritaire nationale de la branche portant sur la NAO 2016 et les salaires minima conventionnels tenue le 17 mars 2016 sur Paris :

FO était représenté par Nicolas Cauchy, Yves Bernauer, Yannick Labart, Didier Chapelet, Christophe Vanier et Albéric Deplanque. Les autres o.s. étaient représentées par CGT: 6 délégués – Cfdt : 6 – CGC: 2 – Cftc: 1

Rappel : les derniers accords de NAO de branche sur les minima conventionnels datent de février 2014, et il n'y a pas eu d'accord possible en 2015, donc on a déjà dans la grille de la Convention Collective les 2 premiers coefficients qui sont en dessous de la base du smic légal.

Hélas, il n'y pas eu de proposition patronale acceptable pour les revalorisations des salaires minima conventionnels (grille de classification conventionnelle de la branche), mais aussi sur les autres demandes formulées par FO (voir le pdf joint) et les quelques autres demandes formulées par les 4 autres o.s. de salariés de la branche (voir aussi les pf joints).

Le syndicat patronal, l'UNIDIS, a juste proposé une AG équivalente à celle du SMIC de +1,4% sur les 2 premiers coefficients (le 125 et le 130) puis une AG de +0,8% sur le 3^{ème} coefficient (le 135) et enfin une AG de +0,4% pour tout le reste de la grille (des coefficients 140 à 350).

L'ensemble des syndicats ont refusé cette proposition.

La séance a donc été levée à 11h30 sur un échec de la NAO 2016 de la branche. Néanmoins l'UNIDIS le syndicat patronal propose une 2^{ème} réunion le 27 avril prochain.

Une réunion préparatoire FO à la fédération, sera organisée la veille, le mardi 26 avril, une convocation sera envoyée environ 14 jours avant.

Avantage / Primes divers	Valeur depuis le 1er mars 2014	Proposition FO 2016	Evolution en %	Proposition Patronale au 2016	Evolution en %
Panier nuit - mini branche	5,25 €	5,50 €	4,76	5,27 €	0,40
Base avantage pécuniaire de nuit bloqué depuis 4 ans	633,00 €	696,30 €	10,00	633	0,00
Garantie annuelle mini branche de rémunération des OETAM = le coef 125+3% x 12 mois	17 873,00 €	18 380,00 €	2,84	18132,12	1,45
Astreinte par semaine - mini branche	110,34 €	111,88 €	1,40	110,78 €	0,40
Astreinte par jour et majoration si jour férié - mini branche	15,77 €	15,99 €	1,40	15,83 €	0,40

SMIC 2016 = 1467

Grille de Classification Ouvriers, Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise								Proposition Patronale au 1er mai 2015	Evolution en % entre ancien et nouveau
Classification		Coefficients	SMMC Salaire Mensuel Minima Conventionnel	Ecart avec le Coef inférieur depuis 1/03/14	Proposition FO 2016	Valeur de l'AG en €	Evolution en % entre ancien et nouveau		
			En vigueur depuis le 1/03/14						
Niveau I	échelon 1	125	1 446 €	/	1 471 €	25 €	1,73	1467	1,45
	échelon 2	130	1 457 €	11 €	1 482 €	25 €	1,72	1477	1,40
	échelon 3	135	1 469 €	12 €	1 494 €	25 €	1,70	1481	0,80
Niveau II	échelon 1	140	1 489 €	20 €	1 514 €	25 €	1,68	1495	0,40
	échelon 2	150	1 509 €	20 €	1 534 €	25 €	1,66	1515	0,40
	échelon 3	160	1 534 €	25 €	1 559 €	25 €	1,63	1540	0,40
Niveau III	échelon 1	170	1 568 €	34 €	1 593 €	25 €	1,59	1574	0,40
	échelon 2	185	1 601 €	33 €	1 626 €	25 €	1,56	1607	0,40
	échelon 3	195	1 635 €	34 €	1 660 €	25 €	1,53	1642	0,40
Niveau IV	échelon 1	215	1 782 €	147 €	1 807 €	25 €	1,40	1789	0,40
	échelon 2	235	1 929 €	147 €	1 954 €	25 €	1,30	1937	0,40
	échelon 3	260	2 091 €	162 €	2 116 €	25 €	1,20	2099	0,40
Niveau V	échelon 1	285	2 276 €	185 €	2 301 €	25 €	1,10	2285	0,40
	échelon 2	315	2 508 €	232 €	2 533 €	25 €	1,00	2518	0,40
	échelon 3	350	2 773 €	265 €	2 798 €	25 €	0,90	2784	0,40

Grille de Classification des Ingénieurs et Cadres				RAM 2016 proposée par le Patronat	Evolution en %
Niveaux	Rémunération Annuelle Minimale (RAM) Valeur 2014	RAM 2016 proposée par FO	Evolution en %		
Débutant -2 ans	26 838 €	26 945 €	0,40	26 945 €	0,40
Débutant 2 à 5 ans ancienneté	30 000 €	30 120 €	0,40	30 120 €	0,40
A	37 600 €	37 750 €	0,40	37 750 €	0,40
B	43 354 €	43 527 €	0,40	43 527 €	0,40
C	56 773 €	57 000 €	0,40	57 000 €	0,40